

ENQUÊTE ET ANALYSE DES ACCIDENTS

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'effectuer une enquête, d'analyser les différentes causes et d'effectuer des recommandations pour prévenir la récurrence d'un événement similaire.

Clientèle : Membre du comité de santé et de sécurité, superviseurs et directeurs

Durée : 4 h

Approche pédagogique :

Exposé théorique à l'aide de support média, échanges et discussions, étude de cas, exercices en groupe et individuels

Information supplémentaire :

- Ce cours est admissible aux crédits d'impôts pour la formation d'Emploi Québec
- Cette formation répond aux exigences de la Loi de la santé et de la sécurité du travail
- Il est possible d'utiliser vos formulaires d'enquête et d'analyse d'accidents
- À la suite de cette formation, votre conseiller peut offrir du coaching pour vous aider à la mise en œuvre des notions transmises à vos employés ainsi que les ajustements requis dans vos façons de faire

| Objectifs généraux Au terme de la formation, le participant sera en mesure de... | Sommaire du contenu |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les participants à l'importance de l'enquête et de l'analyse des accidents dans une perspective de prévention • Recueillir les renseignements utiles pour une enquête • Réaliser une analyse d'accident • Formuler des recommandations | <ul style="list-style-type: none"> • Explication des objectifs de l'enquête et analyse des accidents • Définition du terme « accident » au sens de la prévention : événement causant ou pouvant causer des dommages, lésions ou les deux • Étapes d'une démarche d'enquête et d'analyse d'accidents • Définition d'un fait versus une interprétation • Explication et pratique de la technique d'entrevue • Description de l'événement à l'aide de la collecte des faits • Recherche des causes en effectuant une tempête d'idées • Organiser et analyser les causes selon la méthode des 5 M (Milieu, Méthodes, Matériels, Main d'œuvre, Matière) • Définir les causes principales sur lesquelles on peut agir • Différentiation d'une mesure corrective de la mesure préventive • Explication de la hiérarchie des moyens de prévention à préconiser • Revue des étapes de suivi et de la communication des résultats |

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en gestion de la prévention.